



B.A.F.

Sommaire

RAPPORT TECHNIQUE
SIMPLIFIÉ

DOCUMENTS
RAPPORT TECHNIQUE

BARÈME
INDEMNISATION

CORRIGÉS EXAMENS
NOVEMBRE 2009

UN ARBITRE A LA
COUPE DU MONDE



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS
DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

BULLETTIN

des

ARBITRES FÉDÉRAUX

D.N.A. – F.F.E.
BP 10054
78185 St Quentin en
Yvelines Cedex

N°124
Février 2010

SOMMAIRE DU BAF N°124

Le mot du Directeur national de l'arbitrage	3
La DNA vous informe	4
Le rapport technique simplifié	5
Traitement des tournois à cadence lente	7
Traitement des tournois rapides	8
Rapport technique – page de garde	9
Fiche indemnisation	10
Avertissement écrit – formulaire	11
Barème d'indemnisation	12
Informations du Directeur des Titres, Tournois et Sanctions	14
Composition de la DNA	15
Superviseurs, DRA, stages annoncés, formateurs	16
Questions réponses d'arbitrage et techniques	17
<i>Examens de novembre 2009</i>	
UV Jeune, sujet et corrigé	18
UV 1 sujet et corrigé	21
UV 1 bis, sujet	24
UV 1, corrigé	25
UV 2, sujet	27
UV 2, corrigé	29
Un arbitre à la Coupe du monde	31

Directrice du Bulletin des Arbitres Fédéraux :
Claire Pernoud – e-mail : claire.pernoud@orange.fr

Le B.A.F. est édité par la Fédération Française des Échecs - Direction Nationale de l'Arbitrage.
Siège : Stephen BOYD, délégué D.N.A,
FFE, BP 10054, 78185 St Quentin en Yvelines
Mail : stephen.boyd@echecs.asso.fr



LE MOT DU DIRECTEUR NATIONAL DE L'ARBITRAGE

par Gérard HERNANDEZ

Chers collègues,

Dans ce petit mot traditionnel, j'aimerais vous faire partager la vision que j'ai du travail de l'arbitre en activité au sein de notre fédération. Nous sommes là pour faire appliquer les règles du jeu bien sûr, mais pas seulement. Nous avons entre autre chose, un rôle à jouer avant, pendant et après le tournoi.

Comme tous les arbitres d'autres Fédérations sportives nous devons nous maintenir au top niveau. Pour ce qui nous concerne je ne suis pas sûr qu'un bon footing soit efficace (quoique !), par contre connaître les modifications de nos règles du jeu et de nos règlements tant nationaux qu'internationaux me semble la moindre des choses. Nous devons savoir à tout moment, où trouver la réponse à une question précise. C'est pourquoi avant un tournoi il est bon de relire tous les documents relatifs au bon déroulement de l'événement.

Avant le tournoi nous devons vérifier que celui-ci est bien homologué, soit par la Ligue pour les rapides, soit par la FFE pour tous les événements comptant pour le ELO national et FIDE.

Nous devons établir le règlement de la compétition et l'afficher.

Lors de l'inscription nous devons vérifier la licence des joueurs. Pour cela, faire remplir une attestation sur l'honneur pour tous ceux qui ne l'ont pas sur eux et faire le nécessaire auprès de l'organisateur pour la prise de licence pour ceux qui n'en ont pas.

Pendant le tournoi, l'arbitre doit être au service des joueurs. Pour cela il doit être disponible, présent dans la salle de jeu. Il doit passer le moins de temps possible devant son écran d'ordinateur. Nous savons tous que le fait de se montrer, de tourner autour de joueurs connus pour leur « sympathie », peut éviter bien souvent des incidents.

A l'issue du tournoi, une fois ses pénates regagnées, il doit finaliser son rapport en préparant les documents à envoyer, à son délégué ELO pour les rapides, à Stephen Boyd pour le traitement du ELO national ou international et au Directeur des titres et sanctions pour le suivi de son cursus arbitral. Les documents nécessaires et mis à jour sont publiés dans ce BAF et sur le site fédéral. **S'il le faut, il est nécessaire de relancer l'organisateur sur les éventuelles prises de licences.**

Voilà très résumé, comment je vois le rôle de l'arbitre dans nos compétitions. Je n'ai parlé que du rôle technique en omettant par exemple de parler du rôle pédagogique que chacun d'entre nous se doit d'avoir, surtout dans les compétitions jeunes vis-à-vis des joueurs et des accompagnateurs.

Un séminaire FIDE aura lieu probablement les 29 et 30 mai 2010, où tous les arbitres AF2 ou AF1, remplissant les conditions, recevront l'enseignement conforme à la réglementation des titres d'arbitres de la FIDE (B05). La DNA communiquera très prochainement, sur le site fédéral et au travers les DRA, sur les modalités de participation à ce séminaire.

Félicitations à tous nos futurs collègues qui ont réussi avec succès les dernières épreuves d'examen de novembre 2009 ; 79% ont obtenu l'UV1, 83% l'UV1bis, 65% l'UV2 et 94% UVJ.

Pour terminer, chers amis n'hésitez pas à faire remonter via vos DRA ou directement vers moi, toutes les remarques constructives que vous souhaitez faire.

Bonne lecture à tous,

Gérard Hernandez
Arbitre Fide

Directeur National : Gérard HERNANDEZ – 2, rue du Clair Matin – 01500 Saint Denis en Bugey
Tél. 06 87 13 62 24 – hnz.gerard@wanadoo.fr



LA D.N.A. VOUS INFORME...

- **Forfait au bout d'une demi-heure en individuel, une heure par équipe ... sauf ...**

L'article 6.6 des règles du jeu précise que :

a) *Tout joueur qui arrive devant l'échiquier après le début de la session perdra la partie. Par conséquent, le forfait est déclaré après 0 minutes de retard. Le règlement d'une compétition peut le spécifier autrement.*

b) *Au cas où le règlement d'une compétition le spécifie autrement, si aucun joueur n'est présent au début de la partie, le joueur qui a les blancs perdra tout le temps écoulé jusqu'à son arrivée ; sauf s'il en est autrement, soit spécifié par le règlement de la compétition, soit décidé par l'arbitre.*

Le Comité Directeur de la FFE a décidé d'appliquer en France les délais suivants :

1- Pour ce qui concerne les compétitions par équipe le délai pour arriver devant l'échiquier est de une heure,

2- Pour les compétitions individuelles ce délai est ramené à une demi-heure, sauf si le règlement du tournoi stipule autre chose.

Ce qui veut dire que par défaut et si rien n'est précisé dans le RI de la compétition, ce sont ces délais là qui s'appliqueront dans notre fédération.

- Le calcul des normes FIDE a changé. Bien se référer au B01 et B02 qui traitent du classement et des titres de la FIDE.
- De nouveaux imprimés sont à utiliser dans nos rapport d'arbitrage. Il s'agit :
 - a) La fiche d'indemnisation I2ter qui tient compte des changements décidés par le CD FFE,
 - b) La page de garde T1ter,
 - c) Traitement des tournois rapides T4ter,
 - d) Traitement des tournois à cadence lente T5ter.Tous ces fichiers seront téléchargeables sur le site fédéral.
- Attention, compte tenu de la parution du Elo FIDE tous les 2 mois et conformément aux règlements en vigueur, les tournois FIDE ne peuvent pas dépasser 3 mois pour être traités par Stephen Boyd.
- La **Commission Technique de la FFE** demande aux arbitres qui officieront lors des interclubs de préciser sur la feuille de match le type de forfait rencontré. Le but étant de faire le distinguo entre l'arrivée d'un joueur voire d'une équipe complète, avec un retard de plus d'une heure ou la non venue d'un joueur ou d'une équipe.
- **Trop peu de rapports de tournois parviennent à notre Directeur des Tournois, des Titres et Sanctions. Il est rappelé que la DNA examine ceux-ci pour toute demande de titre.**

Elos Rapides estimés pour les joueurs n'ayant jamais possédé de classement :

- 1399 pour les vétérans; seniors, juniors,
- 1199 pour les cadets, minimes,
- 999 pour les benjamins, pupilles,
- 799 pour les poussins, petits poussins.

Le Rapport Technique Simplifié ou « le Rapport Ecologique »

Le rapport technique simplifié existe déjà depuis un certain temps mais il est pratiqué plutôt par des arbitres de haut niveau qui ont eux-mêmes trouvé ce procédé logique. A une époque où l'on se soucie beaucoup de l'environnement, il économise du papier, de l'encre pour votre imprimante et des frais d'envoi.

Comment faire ?

La sauvegarde (boule) PAPI dans les 2 jours suivant la compétition à Stephen BOYD. Le rapport technique dans les 7 jours par mail à Stephen BOYD, responsable pour le suivi des résultats et à Dominique DERVIEUX, responsable des tournois, sanctions et titres de la DNA DTTSDNA@gmail.com Il faut aussi envoyer à Stephen BOYD des éléments indispensables par courrier.

A Stephen BOYD : ***par mail***, stephen.boyd@echecs.asso.fr

Sauvegarde PAPI (boule)

Fichiers en format word ou pdf, soit :

- Page de Garde T1ter
- Règlement Intérieur
- Liste des prix attribués
- Les formulaires de norme (si applicable)
- Récapitulatif des participants.

Il est inutile de lui envoyer des fichiers html produits par PAPI qu'il peut produire lui-même (liste des participants, grille américaine, classements...). Il est de même pour les fichiers export FFE et FIDE. Il préfère les exporter lui-même.

Par courrier : M. Stephen BOYD – 11, rue de l'Aiglon – 34090 MONTPELLIER

- La page de garde T1ter
- Le calcul des droits de l'homologation + le chèque
- Les attestations de norme FIDE signées (si applicable)

Attention : Il ne faut pas envoyer la liste des licences prises sur place à MONTPELLIER car cela risque d'entraîner des contretemps de saisies de licences. Il faut faire un envoi séparé au siège de la FFE à Saint-Quentin en Yvelines.

A Dominique DERVIEUX : ***par mail***, DTTSDNA@gmail.com

Fichiers en format word ou pdf les documents listés sur le formulaire T4 Ter ou T5 Ter, soit :

- Page de Garde T1ter
- Le règlement Intérieur
- I2ter – fiche d'indemnisation de l'arbitre
- Attestation de Stage Pratique (positive)
- La grille américaine
- La liste alphabétique des participants

Si vous lui envoyez tout ça par mail pas besoin de lui faire un courrier.

Par courrier : M. Dominique DERVIEUX 9 rue de la Convention 93260 LES LILAS

Uniquement en cas de présence d'une ou plusieurs des pièces suivantes :

- Demande de Sanction obligatoirement signée
- Attestation de Stage Pratique NEGATIVE, obligatoirement signée

Merci de noter dans vos agendas
les prochaines dates des sessions d'examens d'arbitrage :

samedi 20 mars 2010

samedi 12 juin 2010

**Le Bulletin des Arbitres Fédéraux est votre bulletin.
Vos expériences et vos questions nous intéressent.
Elles peuvent profiter au plus grand nombre.
Alors contactez la rédaction ou proposez des articles pour les
prochains numéros !**

TRAITEMENT DES TOURNOIS
joués au système suisse en cadence lente ou en « 61 minutes »
CHECK-LIST (V4-BAF 124)

Formulaire T5 Ter / DNA-janvier2010

	Secrétariat fédéral	Directeur des Titres
1. Page de garde	X	X
2. Liste alphabétique des compétiteurs		X
4. Grille américaine		X
5. Règlement Intérieur du Tournoi	X	X
6. Sauvegarde informatique + « exportations »	X	
7. Attestations de normes (formulaires FIDE) <i>le cas échéant</i>	X	
8. Récapitulatif des participants	X	
10. Droits : facture et chèque	X	
11. Fiche d'indemnisation de l'arbitre		X
12. Liste des prix distribués	X	
13. Attestation de Stage Pratique portant sur un stagiaire ou candidat		X
14. Rapport disciplinaire (le cas échéant)		X

- Date limite d'expédition : le rapport **complet (avec le numéro d'homologation FFE)** doit être adressé au plus tard à J + 7 en tarif lettre urgente au secrétariat fédéral et au Directeur des Titres au tarif normal ou par INTERNET. Le jour J correspond à la date de la dernière ronde. Le non-respect de cette directive implique une amende de 67 euros à payer par l'organisateur. Conformément à l'article 33.3 du RIDNA, un arbitre ne se conformant pas à ces directives et ne respectant pas le délai "J + 7" peut être sanctionné par la DNA. Le rapport technique d'un tournoi est toujours établi et signé par l'arbitre principal en personne.
- Il convient d'adresser à l'organisateur une version personnalisée du rapport technique, comportant les pièces susceptibles de l'intéresser.
- Adresse du secrétariat fédéral :
M. Stephen BOYD, 11, rue de l'Aiglon – 34090 MONTPELLIER
Stephen.boyd@echecs.asso.fr
- Adresse du Directeur des Titres :
M. Dominique DERVIEUX, 9 rue de la Convention 93260 LES LILAS
DTTSDNA@gmail.com
- Cette check-list ainsi que cette procédure de traitement ne concernent que les compétitions dont les parties sont jouées en cadence lente ou en cadence 61 minutes. Pour les parties rapides, voir le formulaire « T4 Ter » de la DNA.

L'arbitre est tenu de conserver dans ses archives personnelles une copie du rapport technique pendant une année à compter de la date de fin de tournoi.

TRAITEMENT DES TOURNOIS RAPIDES CHECK-LIST (V5-BAF 124)

Formulaire T4Ter /DNA-janvier2010

	Délégué ELO Régional	Directeur des Titres
1. Page de garde	X	X
2. Liste alphabétique des compétiteurs	X	X
4. Grille américaine	X	X
5. Règlement Intérieur du Tournoi		X
6. Sauvegarde informatique + « exportations »	X	
8. Récapitulatif des participants	X	
9. Attestations sur l'honneur (le cas échéant)	X	
11. Fiche d'indemnisation de l'arbitre		X
13. Attestation de Stage Pratique portant sur un stagiaire ou candidat		X
14. Rapport disciplinaire (le cas échéant)		X

Le rapport technique **complet (avec le numéro d'homologation FFE)** doit nécessairement être adressé dans **les 7 jours** qui suivent la fin du tournoi. L'arbitre principal est responsable de la rédaction et de l'expédition du rapport par courrier tarif normal ou par INTERNET. Conformément à l'article 13 du RIDNA, le rapport établi par un stagiaire (adressé uniquement au Directeur des Titres) n'est utilisé que pour valider le cursus de l'impétrant. Tout arbitre ne respectant pas ces directives peut être sanctionné (voir article 33.3 du RIDNA).

Adresse du Délégué Elo Régional (A remplir par la ligue) :

Adresse du Directeur des Titres :

M. Dominique DERVIEUX, 9 rue de la Convention 93260 LES LILAS
DTSDNA@gmail.com

Il convient d'adresser à l'organisateur une version personnalisée du rapport technique comportant les pièces susceptibles de l'intéresser.

Aucun résultat ne doit être envoyé directement à la Direction nationale du Classement.

L'arbitre est tenu de conserver dans ses archives personnelles une copie du rapport technique pendant 6 mois à compter de la date de fin de tournoi.

RAPPORT TECHNIQUE : PAGE DE GARDE

Formulaire T1ter - janvier2010

Identification de l'arbitre rédacteur

Nom et prénom de l'arbitre rédacteur :

Numéro de licence de l'arbitre rédacteur :

Niveau de l'arbitre rédacteur:

Adresse postale :

.....

Téléphone et e-mail : ☎ ☞

Nom , prénom et n° de licence de l'arbitre principal (si différent).....

- Nom de l'événement :
- Numéro d'homologation FFE:
- Date(s) de l'événement : du au
- Lieu (commune, département, ligue) :
- Nom, prénom et coordonnées de l'organisateur :
-
-

Caractéristiques techniques

Nombre de rondes :

Nombre de joueurs FIDE : (uniquement pour les Cadence FIDE)

Nombre de joueurs au total :

Cadence Rapide ; Cadence FFE ; Cadence FIDE

Départages :

Type d'appariements :

Système de répartition des prix :

Montant total des prix distribués :

Tarif des droits d'inscription : ADULTES =€ JEUNES = €

Nom et titres des adjoints :

NOTES

Attestation(s) de stage pratique jointe(s) : OUI NON

Copie de demande de sanction ou d'explication : OUI NON

Bordereau de licence jointe (s) pour le secrétariat FFE : OUI NON

Divers

Date et signature de l'arbitre :



FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE I2ter - Fiche d'indemnisation de l'arbitre

N° d'indemnité interne à l'arbitre :/2010.
(Ex : fiche 20/2011 pour ma 20^e manifestation arbitrée en 2011)

IDENTIFICATION DE L'ARBITRE

Nom et prénom de l'arbitre :

Numéro de la licence FFE de l'Arbitre :

Adresse de l'arbitre :

Date(s) de la manifestation échiquéenne :

Nom de la manifestation échiquéenne :

Numéro d'homologation F.F.E :

Lieu (préciser la commune et le département) :

IDENTIFICATION DE L'ORGANISATEUR

Nom (et adresse du siège social) de l'Association sportive organisatrice :

.....

.....

Nom du responsable de la manifestation :

Remboursement de Frais de déplacement

Option 1 : 0,30 €/km (se reporter au tarif FFE) + péages sur justificatifs Total :€.

Option 2 : Tarif SNCF 2^{ème} classe Total :€.

Don de l'arbitre :€

Montant de l'indemnité versée à l'arbitre :€

Hébergement

Hôtel (standard hôtel 2 étoiles, pension complète ou demi-pension) Total :€.

Repas (forfait de 15 € s'il n'y a ni pension complète, ni repas préparé) (..... repas) Total :€.

Montant de l'indemnité versée à l'arbitre :€

Mise à disposition d'un ordinateur personnel, Frais divers

Forfait maximum de 40 € pour fourniture de son matériel informatique Total :€.

Frais engagés par l'arbitre (courriers, téléphone, papeterie, etc..) sur présence de justificatifs

Total :€.

Don de l'arbitre :€

Montant de l'indemnité versée à l'arbitre :€

Indemnité d'arbitrage

Se référer pour le calcul aux règles définies dans le Livre de l'Arbitre

Montant de l'indemnité versée à l'arbitre = €

*Rq : montant à déclarer dans les Bénéfices Non Commerciaux sur la déclaration fiscale,
Sans charge sociale si le total annuel reste inférieur à 14,5 % du Plafond Annuel de la Sécurité Sociale (soit 5020 € en 2010)*

TOTAL = €

Signature de l'arbitre

Date et Signature de l'organisateur



**FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS
DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE
Avertissement Ecrit**

Identification de l'arbitre rédacteur

Nom et prénom :
 Numéro de licence :
 Titre :

Caractéristiques techniques du tournoi

Nom :
 Numéro d'homologation FFE :
 Dates du tournoi :

En application de l'article 13.4 des règles du jeu, l'arbitre principal inflige un avertissement écrit à :
 Identification du joueur sanctionné

Nom et prénom :
 Numéro de licence :
 Adresse postale :

MOTIF de l'AVERTISSEMENT

Date et signature de l'arbitre :

Selon l'article 34.2 du Règlement Intérieur de la DNA, tout avertissement écrit donné à un joueur par un arbitre est archivé pendant 2 ans par le Directeur des Sanctions. Le deuxième avertissement donné au même joueur entraîne une suspension individuelle de participer aux compétitions homologuées.

- de 8 mois pour 2 avertissements écrits donnés sur une période de 1 an
- de 4 mois pour 2 avertissements écrits donnés sur une période de 2 ans.

L'avertissement est remis au joueur et affiché dans la salle de jeu. Si le joueur est absent, l'arbitre se charge d'informer le joueur averti par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le joueur a la possibilité de faire appel de l'avertissement dans un délai de 10 jours à compter de la date de réception devant la commission d'appels sportifs, par La Poste en lettre ordinaire. L'appel a un caractère suspensif.

Lorsque la suspension devient définitive, après traitement des éventuels appels, elle est publiée dans le Bulletin des Arbitres et communiquée au service gestionnaire des fichiers des licenciés pour diffusion de la liste des suspendus en annexe à ces fichiers.

Destinataires : intéressé, arbitres, DTS DNA FFE

BAREME D'INDEMNISATION

PRINCIPES GENERAUX

- ✓ Ce barème a comme base une constante appelée « P ». La valeur de « P » est égale à **17 euros** au 01 janvier 2010. Elle peut être réactualisée par le Comité Directeur de la F.F.E (*remarque : jadis, cette constante correspondait à la part fédérale d'une licence senior. Cette correspondance n'est plus appliquée*).
- ✓ Le calcul de l'indemnité est valable pour l'arbitre principal. L'arbitre adjoint, dès lors qu'il est titulaire d'un titre, perçoit une demi-indemnité (sauf cas particuliers définis en l'article 5), est hébergé, et reçoit des frais de déplacements. L'arbitre stagiaire ne perçoit aucune indemnité, mais est hébergé. L'organisateur n'est pas tenu de lui verser des frais de déplacements. La présence d'un arbitre candidat n'implique aucune obligation de la part de l'organisateur.
- ✓ Rappel des quotas : un arbitre par tranche de 100 joueurs. *Exemple pour 120 joueurs : un arbitre principal + un arbitre adjoint (titré, stagiaire ou candidat)*.
- ✓ L'indemnité journalière d'un arbitre est comprise **entre 50 € (plancher) et 85 € (plafond)**. Des dispositions spécifiques sont appliquées dans certains cas définis au paragraphe 5.
- ✓ Dès lors qu'un tournoi est homologué, l'organisateur est tenu de faire appel à un arbitre fédéral ayant au moins le titre minimal requis (voir Livre de la Fédération : tournois homologués). L'indemnisation de l'arbitre est obligatoire et doit nécessairement figurer dans le budget de l'événement. Si un arbitre fait don d'une somme correspondant partiellement ou totalement au montant de l'indemnité due, cette opération apparaît à la fois en dépenses (ligne budgétaire « arbitrage ») et en recettes (don).
- ✓ Le paiement de l'indemnité s'effectue avant le début de la dernière ronde. Une fiche d'indemnisation, signée par l'arbitre et par l'organisateur, est établie en double exemplaire.

2) FRAIS DE DEPLACEMENTS

L'arbitre doit nécessairement utiliser son véhicule :

option 1 : **0,30 € / km (tarif indicatif, se reporter au tarif en vigueur de la FFE)** + remboursement des péages sur présentation des justificatifs.

option 2 : frais réels (s'il n'y a pas eu accord préalable entre l'organisateur et l'arbitre, l'option 1 est systématiquement adoptée).

L'arbitre ne doit pas utiliser son véhicule : tarif S.N.C.F 2^{ème} classe, augmenté d'un forfait « petits déplacements » d'un montant de **20 euros**.

3) HEBERGEMENT

Il est parfois nécessaire de prévoir pour l'arbitre un hébergement. Ce dernier comprend alors les nuitées en hôtel 2 étoiles ou équivalent et les repas. Tarif (au 1/09/05) : **un repas = 15€** s'il n'y a ni pension complète, ni repas préparés par le comité organisateur.

4) MISE A DISPOSITION D'UN ORDINATEUR PERSONNEL, FRAIS DIVERS

Si l'arbitre apporte le matériel informatique nécessaire à la gestion du tournoi, l'organisateur lui verse un forfait de 40 euros.

Tous les frais que l'arbitre a pu engager pour l'arbitrage concerné (courrier, frais de téléphone, papeterie, etc) sont remboursés sur présentation de justificatifs ou d'attestations sur l'honneur.

5) CALCUL DES INDEMNITES

1. **Matches officiels organisés par la F.F.E, la Ligue, le C.D.J.E, le club : I = 50 par jour**

Pour les matches nécessitant la présence de plusieurs arbitres, chaque arbitre, même lorsqu'il est adjoint (dès lors qu'il est titré) perçoit la somme de 50 € (pas d'application de la règle de la demi-indemnité).

2. **Tarifs adoptés pour deux grands événements nationaux :**

Dans la mesure où le matériel informatique est fourni lors des Championnats de France, les arbitres ne recevront pas d'indemnité pour ce matériel

-Championnats de France des jeunes :

5 x 85 euros soit **425 euros (5 x 85 = 425)** pour le superviseur et pour chaque arbitre principal responsable des catégories suivantes : juniors, cadets, minimes, benjamins, pupilles.

5 x 70 € soit **370 euros** pour chaque arbitre principal responsable des catégories suivantes : poussins, petits poussins.

Adjoints (titulaires d'un titre) : 5 x 50 € = **250 €**

-Championnats de France :

-Superviseur et arbitres principaux = **5 x 85 = 425 €**

-Arbitres adjoints (dès lors qu'ils sont titrés, y compris AF4): 5 x 50 € = **250 €**

- **Tournois au système suisse (cadence non rapide)**

Soit I l'indemnité à verser à l'arbitre.

$$I = X \times P$$

$$X = A+B+C+D$$

(rappel : P est égal à 17 euros, voir paragraphe 1)

A = nombre de rondes

B = nombre de joueurs divisé par 20

C = nombre de joueurs titrés divisé par 10 (titrés : GM, MI, MF)

D = somme des prix du tournoi divisée par 1500

Les variables B, C et D sont arrondies à l'entier supérieur.

Exemple : soit un tournoi de 7 rondes en 5 jours, regroupant 285 joueurs dont 21 titrés. Total des prix versés aux joueurs = 6500 €

$$A = 7$$

$$B = 285 / 20 = 14,25 \text{ soit } 15$$

$$C = 21 / 10 = 2,1 \text{ soit } 3$$

$$D = 6500 / 1500 = 4,33 \text{ soit } 5$$

$$I = (7 + 15 + 3 + 5) \times 17 = 30 \times 17 = 510 \text{ euros}$$

Cette somme est ramenée à 425€ en raison de l'application du plafond journalier (voir principes généraux).

$$5 \times 85 = 425 \text{ €}$$

$$\text{Indemnisation d'un arbitre adjoint : } 5 \times 50 \text{ €} = 250 \text{ €}$$

e) Tournois de parties rapides au système suisse

Rappel : la cadence « 61 minutes » n'entre pas dans cette catégorie (voir la définition FIDE des parties rapides).

Soit I l'indemnité à verser à l'arbitre.

R = nombre de rondes

D = somme des prix divisée par 1500

K = coefficient établi en fonction du nombre de joueurs

K = 0,4 jusqu'à 50 joueurs

K = 0,5 de 51 à 100 joueurs

K = 0,6 de 101 à 150 joueurs

K = 0,7 de 151 à 200 joueurs

K = 0,8 au delà de 200 joueurs

$$I = (K \times R \times P) + (D \times P)$$

Exemple N°1 : soit un tournoi de 5 rondes avec 45 joueurs. Pas de prix en espèces.

$$I = (0,4 \times 5 \times 17) = 2 \times 17 = 34 \text{ €}$$

Somme portée à 50 € en vertu de l'application du plancher (voir les principes généraux)

Exemple N°2 : soit un tournoi de 7 rondes avec 75 joueurs, 1000 € de prix.

$$I = (0,5 \times 7 \times 17) + (900/1500 \times 17) = 59,5 + 10,2 = 69,7 \text{ €}$$

f) Tournois toutes rondes

Rappel : le système de Scheveningen n'entre pas dans cette catégorie, mais dans celle des matches.

I = indemnité à verser à l'arbitre

J = nombre de joueurs

D : somme (non arrondie) des prix divisée par 1500

TOURNOIS A NORMES : $I = (2,5 \times J \times P) + (D \times P)$

AUTRES TOURNOIS : $I = (1,5 \times J \times P) + (D \times P)$

Exemple : Soit un tournoi fermé à normes, 10 joueurs, 9 rondes, 1 ronde par jour, total des prix versés aux joueurs = 2000 euros.

$$I = (2,5 \times 10 \times 17) + (2000/1500 \times 17) = 425 + (1,33 \times 17) \text{ soit } 425 + 22,6 = 447,6 \text{ €}$$

Remarque : même pour un tournoi fermé, le plafond de 85 € euros par jour s'applique.



DIRECTION DES TOURNOIS ET DES SANCTIONS

Dominique DERVIEUX, 9 rue Convention 93260 LES LILAS

e-mail : ddtsdna@gmail.com

CODE FFE	NOM	PRENOM	TYPE	DEBUT	FIN	POSITION
N20806	GODINO	Thierry	SUSPENDU	01/01/2010	01/04/2010	SUSPENDU
J00465	ARDILLA	Marc	SUSPENDU	07/05/2000	06/05/2010	SUSPENDU
A69475	MICOULEAU	Patrick	SUSPENDU	05/07/2008	05/07/2011	SUSPENDU
J00562	HOUSSEAU	Christophe	SUSPENDU	12/03/2009	12/03/2019	SUSPENDU
sans code	BORDEAUX	Jacques	ATTENTE	01/02/1996	01/01/2900	CND

en date du 1er janvier 2010

La Direction des Sanctions rappelle que cette liste actualisée peut-être obtenue à tout moment à l'adresse suivante : <http://www.echecs.asso.fr/Discipline/Documents/Sanctions.pdf> auprès de la F.F.E. ou auprès du Directeur :

Dominique DERVIEUX, 9 rue de la Convention 93260 LES LILAS

e-mail : ddtsdna@gmail.com

Les recommandations du DTTS ☺

Veillez passer par votre DRA avant de demander des informations directement à la DNA, il les a peut-être.

Dans mes prérogatives, il n'y a pas que des nominations d'arbitres, il y a aussi des transmissions de courrier vers les arbitres, tel que des « rappels de règlement » mais aussi des avertissements, blâmes ou suspensions de licence d'arbitrage (provisoire ou définitive).

La FFE a décidé dorénavant de renforcer les sanctions contre des arbitres qui le méritent ...



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS

COMPOSITION DE LA DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

Directeur National de l'Arbitrage

HERNANDEZ Gérard	06.87.13.62.24 hnz.gerard@wanadoo.fr	2 rue du Clair Matin 01500 ST DENIS EN BUGEY
-------------------------	--	---

Directeurs

BERNARD Vincent	Directeur de la formation	06.03.87.75.51 VNJABERNARD@aol.com	Le Baou Trouca 25 rue de la Centaurée 13800 ISTRES
DERVIEUX Dominique	Directeur des titres, tournois et sanctions	01.48.43.74.94 dttsdna@gmail.com	9 rue de la Convention 93260 LES LILAS
DESMOULIERES Serge	Directeur des règlements	02.38.66.58.75 serge.desmoulieres@wanadoo.fr	10 rue des Iris 45750 SAINT PRIVE SAINT MESMIN
PERNOUD Claire	Directrice de publication du BAF	04.76.42.21.97/ 06.81.13.13.59 claire.pernoud@orange.fr	71, rue Saint-Laurent 38000 GRENOBLE
FREYD Laurent	Directeur des traductions	06.22.31.76.10 lfreyd@free.fr	27 Rue des Prés 95450 SAGY
BASSARD Edouard	Directeur des examens	06 03 99 39 10 (après 20h) edouard.bassard@gmail.com	41 Place Notre-Dame 57 100 THIONVILLE

Conseillers techniques

BAUDSON Chantal	06 20 32 07 57 soshin@voila.fr	HLM Bellevue Bat O Quartier Val des Rougières 83400 HYERES
PARIS Thierry	04.37.69.09.36 thierry.paris@free.fr	18 rue Gabillot 69003 LYON

Délégué D.N.A au siège fédéral

BOYD Stephen	stephen.boyd@echecs.asso.fr	11, rue de l'Aiglon 34090 Montpellier
---------------------	--	--

SUPERVISEURS

<http://www.ehecs.asso.fr/ListeDirections.aspx?Action=SRA>

Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez aussi appeler :
Stephen BOYD (arbitre international)
au 04.67.02.00.29 (dom.)

LES DIRECTIONS REGIONALES DE L'ARBITRAGE

<http://ehecs.asso.fr/ListeDirections.aspx?Action=DRA>

*Aidez-nous à tenir à jour le fichier d'adresses des Directeurs Régionaux !
Veuillez communiquer à la DNA, dès que possible, toutes les modifications.
Merci d'avance !
Signalez tout changement également à Stephen BOYD pour une mise à jour du site FFE*

LES STAGES ANNONCÉS

En direct sur le site fédéral :
<http://www.ehecs.asso.fr/ListeStages.aspx?Action=DNA>

FORMATEURS ACTIFS DE LA D.N.A.

Anémone Kulczak, Cyril Humeau et Sylvain Wlassewitch, tous les trois Arbitres Fide, ont été nommés formateurs par le Président de la DNA. Maintenant ce sont 19 formateurs actifs qui enseigneront l'arbitrage dans les différents stages organisés dans nos Ligues et Comités. Félicitations à tous pour le travail qu'ils accomplissent.

La liste complète des formateurs se trouve dans la rubrique arbitrage du site de la FFE :

<http://www.ehecs.asso.fr/ListeArbitres.aspx?Action=DNA&Level=X>



QUESTIONS / RÉPONSES D'ARBITRAGE

Si vous avez des questions concernant les règlements, que ce soit à propos des règles les plus élémentaires ou des cas les plus tordus, n'hésitez pas à les poser directement à Stéphane Escafre (Arbitre International et formateur) qui vous répondra sur le site internet de la FFE (rubrique : arbitrage "Un arbitre répond à vos questions").

Il serait temps de mater ! 19 novembre 2009

Bonjour,

Il fut un temps où la position sur l'échiquier primait sur la pendule. En particulier lorsque le joueur A perdait au temps, si le coup joué à ce moment précis (au moment où le drapeau tombe) était un mat ou une position de pat alors dans le premier cas il gagnait et dans le second la partie était déclarée nulle par l'arbitre. Je ne retrouve pas cela dans les règles. Suis-je d'un temps révolu ? Qu'en est-il maintenant.

Cordialement

Patrice HENRIO

Si le drapeau tombe, puis le joueur mate : c'est tombé.

Si le joueur mate, puis le drapeau tombe : c'est mat.

Si le joueur va mater, mais n'a pas encore lâché la pièce, et tombe : c'est tombé.

Si les deux actions sont simultanées... et bien on fera primer l'échiquier. Quel texte ? Aucune règle. C'est la jurisprudence appliquée dans les commissions d'appel.

QUESTIONS / RÉPONSES TECHNIQUES

Si vous avez des questions techniques concernant les compétitions fédérales, n'hésitez pas à les poser directement à Sylvain Rivier sur le site internet de la FFE

(<http://www.echecs.asso.fr/Default.aspx?Cat=4>)

Documents autorisés :

**LIVRE DE L'ARBITRE (L.A)
LIVRE DE LA FEDERATION (L.F)**

I - LE TOURNOI (10 pts)

Vous arbitrez un tournoi dont la cadence est 40 coups en 2 heures puis 1 heure au KO. Divers incidents vont se produire :

Quelle sera votre décision pour chacun d'eux ?

1) Deux joueurs vous appellent. Ils ont déjà joué 4 coups mais ils s'aperçoivent que leur échiquier est mal orienté : ils ont une case noire à droite. (1pt)

L'échiquier est mal orienté, l'arbitre doit transférer la position sur un échiquier correctement disposé. Article 7.1.a

2) Un joueur écrit systématiquement son coup avant de le jouer. (1pt)

Depuis le Congrès de Calvià, le coup doit nécessairement être écrit après l'avoir joué. Article 8.1 : « il est interdit d'inscrire ses coups en avance ». L'arbitre doit donc, sous forme de conseil, fermement mais cordialement, signaler au fautif que cette règle doit être respectée. L'arbitre surveillera qu'il n'y pas récidive, car les mauvaises habitudes sont souvent tenaces.

3) Vous surprenez un joueur en salle d'analyses : il étudie sur un échiquier sa partie en cours. (2pt)

C'est un tricheur qui enfreint l'article 12.3a : « il est interdit aux joueurs de faire usage de notes, sources d'informations, conseils, ou d'analyser sur un autre échiquier. Le cas est infiniment plus grave que la mauvaise habitude citée plus haut. Ce tricheur mérite pour le moins une sanction puisée dans l'arsenal décrit dans l'article 13.4d : déclarer la partie perdue.

4) Un joueur joue un coup illégal pour la troisième fois au cours de la partie. (1pt)

C'est le troisième coup irrégulier : pour ce joueur, la partie est perdue. Article 7.4b.

5) Le drapeau d'un joueur en zeitnot tombe au moment où il appuie sur la pendule. On constate qu'il s'agissait du 40^e coup. (1pt)

Dans la mesure où le 40^e coup a été exécuté sur l'échiquier mais n'a pas été achevé en enclenchant à temps la pendule de l'adversaire Article 6.7, l'arbitre doit déclarer la partie perdue au temps. « la partie est perdue par le joueur qui n'a pas achevé le nombre de coups prescrit dans le temps imparti ». Article 6.9

6) A la dernière table, un débutant a les blancs. Il effectue le petit roque mais il se rend compte que ce coup est interdit car son roi serait en échec en g1. Il joue alors le grand roque qui, lui, est possible. Son adversaire, un débutant lui aussi, proteste : il vous appelle et réclame le gain de la partie. (2pt)

L'arbitre ne doit absolument pas accorder le gain de la partie au plaignant. Le fautif doit jouer la pièce touchée.

Le petit roque étant un mouvement de roi (voir article 3.8), le joueur doit donc jouer...un coup de roi. Puisque le grand roque est possible, il n'y a aucune raison d'interdire ce coup. Article 4.4c.

7) En fin de phase KO, le drapeau du conducteur des blancs tombe alors que le conducteur des noirs ne dispose plus que d'un roi dépouillé. (1pt)

L'arbitre doit déclarer la partie nulle, si la position est telle que l'adversaire ne peut mater le roi par aucune suite de coups légaux Article 6.9

8) Le pion d'un joueur arrive à promotion. Après avoir déposé une dame sur la case de promotion à la place du pion, ce joueur s'aperçoit que prendre un cavalier serait plus avantageux en raison d'une fourchette immédiate. Il n'a pas encore appuyé sur la pendule, par conséquent il retire la dame, place le cavalier, écrit le coup sur la feuille et appuie.

Son adversaire arrête les pendules et vous appelle : il préférerait que ce soit une promotion en dame. (1pt)

L'article 3.7 e nous apprend comment d'effectue la promotion du pion. Quant à l'article 4.6c, il ne souffre aucune interprétation : dès que le joueur a placé (de sa propre main) puis lâché la dame sur la case de promotion, il n'y a plus à y revenir : c'est une dame et non un cavalier.

I I- VOCABULAIRE TECHNIQUE 5pts

2.1 Pion passé :

- Est dans le camp de l'adversaire
- Arrive sur la troisième rangée
- Ne sera ni arrêté, ni pris par un pion adverse

2.2 Echec perpétuel :

- La dame ne peut se soustraire à des échecs successifs
- Le roi ne peut se soustraire à des échecs successifs
- Le roi, qui n'est pas en échec, ne peut plus jouer

2.3 Promotion :

- Le pion se transforme en dame sur la 8^e rangée
- N'importe quelle pièce se transforme en dame sur la 8^e rangée
- Un pion se transforme en dame, tour, fou, cavalier sur la 8^e rangée

2.4 Pièce mineure :

- Pièce sans importance
- Un cavalier ou un Fou
- Pièce mal placée

2.5 Zugzwang:

- Obligation de jouer un coup défavorable
- Pression au temps
- Situation complexe

III – CHAMPIONNAT DE FRANCE INERCLUBS JEUNES (5pts)

3.1 Comment sont attribuées les couleurs ? (1 pt)

L'équipe première nommée dans le calendrier établi par le directeur de groupe a les blancs sur les échiquiers 1, 3, 5 et les noirs sur les échiquiers pairs 2, 4 et 6. Article 3.2 du Ch FRA Interclubs Jeunes

3.2 Quel est le rôle du capitaine d'équipe ? (1 pt)

Le rôle du capitaine est défini à l'article 6 des Règles générales.

Dans le cadre des Nationales Jeunes, il est utile de préciser que les seules paroles qu'il peut adresser à un joueur, en présence de l'arbitre, sont "accepte la proposition de nullité", "refuse la proposition de nullité",

"propose nulle". De même, il doit s'abstenir de faire les moindres gestes ou mimiques à l'adresse des joueurs.

3.3 Quelle est la structure de ce championnat ? (1 pt)

Le championnat de France Interclubs Jeunes est organisé chaque saison et comporte 4 divisions :

- le Top Jeunes, composé d'un groupe de 16 équipes,
- la Nationale II, composée de 4 groupes de 8 équipes,
- la Nationale III composée de 12 groupes de 8 équipes,
- la Nationale IV. Article 1.1 du Ch FRA Interclubs Jeunes

3.4 Sous quelle responsabilité sont organisés les groupes de nationales II et III de ce championnat ? (1 pt)

Les groupes de Top Jeunes, de Nationales II et III sont organisés sous la responsabilité de la direction technique nationale des Jeunes Article 1.1 du Ch FRA Interclubs Jeunes

3.5 Quelles sont les conditions de nationalité et scolarité? (1 pt)

Peuvent participer au Championnat les joueurs français et les joueurs étrangers scolarisés en France. Ces derniers doivent fournir une attestation de présence assidue établie par le chef d'établissement.

Article 3.7.d du Ch FRA Interclubs Jeunes

Documents autorisés : **LIVRE DE L'ARBITRE ET LIVRE DE LA FÉDÉRATION**

Pour chaque situation quelle est votre intervention et votre décision ?

TOUTES VOS RÉPONSES DOIVENT ÊTRE JUSTIFIÉES !

(sauf indications contraires, les réponses font référence au Livre de l'arbitre, règles du jeu d'Échecs de la Fide au 1er juillet 2009)

I) Vous arbitrez un tournoi open à la cadence de 1 h 30 + 30 s par coup.

1) Un joueur, né le 12 janvier 1997, s'inscrit et prend sa licence sur place. Quelle est sa catégorie d'âge et quel est son classement estimé.

Les joueurs sont classés en fonction de leur âge au 1^{er} janvier de la saison sportive.

Nous sommes dans la saison 2009/2010, ce joueur aura donc moins de 14 ans au 1^{er} janvier 2010.

Il est né en 1997, soit en 2010 – 13. Il est benjamin. LF, règlement intérieur, titre 4, art. 19.

Son classement estimé est de 1199. LF, règles générales pour les compétitions fédérales, art. 5.

2) Un joueur arrive devant l'échiquier avec 35 min de retard.

Il a perdu la partie.

Tout joueur qui arrive devant l'échiquier après le début de la session perdra la partie. Par conséquent, le forfait est déclaré après 0 minutes de retard. Le règlement d'une compétition peut le spécifier autrement. art 6.6 a)

ET :

Lors du dernier CD de la FFE (en juin 2009) il a été décidé d'appliquer en France les délais suivants :

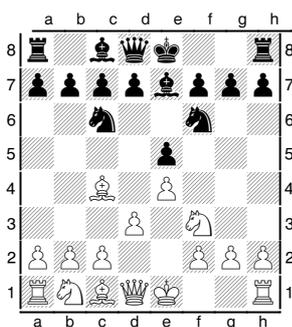
Pour les compétitions individuelles ce délai est ramené à une demi-heure, sauf si le règlement du tournoi stipule autre chose.

Ce qui veut dire que par défaut et si rien n'est précisé dans le RI de la compétition, ce sont ces délais là qui s'appliqueront dans notre fédération. (rubrique arbitrage du site FFE).

3) Après avoir joué 10 coups, un joueur vous dit que depuis le début de la partie les dames et les rois étaient inversés.

Si pendant une partie, on constate que la position initiale des pièces était incorrecte, la partie sera annulée et une nouvelle partie sera jouée : art 7.1 a)

4)



Dans cette position, les blancs jouent Tf1 puis Rg1.
 Les noirs vous appellent : « il a fait un coup illégal ! »

Il doit jouer sa tour.

Si un joueur au trait touche délibérément une tour et ensuite son roi, il n'est pas autorisé à roquer de ce côté lors de ce coup et l'on réglera alors ce cas selon l'article 4.3 a : art. 4.4 b).

5) Un joueur vous demande comment proposer « nulle » à son adversaire.

Un joueur souhaitant proposer la nullité le fera après avoir joué un coup sur l'échiquier et avant d'arrêter sa pendule et de déclencher la pendule adverse : art 9.1 b) i).

L'offre de nullité sera notée par chaque joueur sur sa feuille de partie avec un symbole (=) : art 9.1 b) ii) et annexe 17.3.

6) Vous remarquez que les blancs ont noté 36 coups sur leur feuille de partie alors que les noirs en ont noté seulement 32. C'est aux noirs de jouer et il leur reste 4 min et 38 s.

Je demande aux noirs de noter les coups manquants.

Pendant la partie, chaque joueur doit noter ses propres coups et ceux de son adversaire, de la bonne façon, coup après coup : art 8.1

L'art. 8.4 ne s'applique pas avec un temps additionnel de 30 secondes.

7) Les noirs jouent leur 24^e coup et leur pendule affiche 00:00. Ils crient au scandale en affirmant qu'il leur restait 3 s au moment où ils ont appuyé sur la pendule.

Les noirs ont perdu la partie.

Toute indication donnée par les pendules est considérée comme définitive en l'absence de défaut évident : art 6.10 a)

8) Les blancs jouent un coup illégal puis appuient sur la pendule.

Si c'est le 1^{er} ou le 2^e coup illégal, je rétablis la position précédant le coup illégal, je réajuste les pendules puis j'ajoute 2 min à la pendule des noirs.

Si pendant une partie, on constate qu'un coup irrégulier a été achevé,(...) la position précédant immédiatement l'irrégularité sera rétablie. Les pendules seront réajustées en accord avec l'article 6.13. Les articles 4.3 et 4.6 s'appliquent au coup remplaçant le coup illégal. La partie se poursuivra alors à partir de cette position rétablie : art. 7.4 a)

L'arbitre donnera 2 min supplémentaires à son adversaire : art. 7.4 b)

9) Vous assistez à la chute du drapeau des noirs.

Vous déclarez la partie perdue pour les noirs : art. 6.8. Sauf si les blancs ne peuvent mater par aucune suite de coups légaux : art. 6.9.

10) À la fin de la partie, un joueur ne veut pas rendre l'original de sa feuille de partie. Il préfère la garder parce que le double est peu lisible.

Je lui demande de rendre l'original.

Les feuilles de partie sont la propriété des organisateurs de la manifestation. : art. 8.3

II) Vous arbitrez un tournoi à la cadence de 20 min KO.

1) Quelle serait la cadence Fischer équivalente ?

15 min. + 5 s par coup.

Une partie de "jeu rapide" est une partie où soit tous les coups doivent être joués dans un temps limité d'au moins 15 minutes mais de moins de 60 minutes pour chaque joueur ; soit le temps alloué + 60 fois

un incrément quelconque est d'au moins 15 minutes, mais moins de 60 minutes pour chaque joueur : annexe, art. 15.1

2) Les blancs ont joué 5 coups et ils vous appellent pour signaler que la dame et le roi sont inversés depuis le début de la partie.

La partie continue. Une fois que chaque joueur a achevé trois coups aucune réclamation ne peut être faite à propos du placement incorrect d'une pièce... : annexe, art. 15.4 a)

3) Vous remarquez qu'un joueur a touché une tour puis qu'il a joué un fou. Personne ne vous dit rien.

Je ne dis rien. L'arbitre fera appliquer l'article 4 (le déplacement des pièces), seulement si l'un ou si les deux joueurs le lui demandent : annexe, art. 15.4 b)

4) Est-ce que vous signalez la chute du drapeau ?

Non. L'arbitre s'abstiendra de signaler la chute du drapeau, mais il peut le faire si les deux drapeaux sont tombés : annexe, art. 15.4 d) i)

5) Un joueur amène un pion à promotion, il prend une dame et juste avant de la poser il prend une tour et la pose à la place du pion promu.

Le choix de la nouvelle pièce est définitif quand la nouvelle pièce a touché la case de promotion : art 4.4 d)

6) Deux joueurs continuent une partie avec roi contre roi et fou.

Je déclare la partie nulle : art. 5.2.b) et 9.6. On dit que la partie se termine « position morte ».

7) Le téléphone d'un joueur sonne.

Il perd la partie, l'adversaire la gagne : art.12.3 b). Cependant, si l'adversaire ne peut pas gagner par une série de coups légaux, son score sera celui d'une nulle.

8) Quel est le résultat de la partie si les drapeaux des deux joueurs sont tombés ?

Nulle : annexe, art. 15.4.d) iii)

9) Un joueur demande le gain de la partie parce que son adversaire vient de jouer un coup qui met son roi en prise.

Ce n'est pas du blitz donc je n'accorde pas le gain de la partie. Si c'est le 1^{er} ou le 2^e coup illégal, je rétablis la position précédant le coup illégal, je réajuste les pendules puis j'ajoute 2 min à la pendule des noirs. : 7.4 a)

10) Il reste quelques secondes à un joueur, il laisse sa main sur le bouton de la pendule et joue avec l'autre main.

Je lui rappelle qu'il doit arrêter la pendule avec la même main qui a joué son coup : art : 6.7 b)

Documents autorisés : LIVRE DE L'ARBITRE
LIVRE DE LA FEDERATION

Pour chaque question, vous préciserez l'article de référence.

I – TERMES ÉCHIQUÉENS

Donnez une définition simple et un exemple d'utilisation des termes suivants :

- 1.1 Sonnenborn-Berger
- 1.2 Système de Scheveningen
- 1.3 Protocole de Varma
- 1.4 Système de Berlin

II – LES COMPÉTITIONS

- 2.1 Un joueur titulaire d'une licence B peut-il participer à un open joué à la cadence « 60 minutes » ?
- 2.2 La coupe d'un club (élimination directe) compte 12 joueurs. Quel sera le nombre d'exempts au 1^{er} tour ?
- 2.3 Cadence « 2h KO » : citez une cadence Fischer équivalente ?
- 2.4 A qui appartient la feuille de partie ?

III – VOCABULAIRE

- 3.1 Qu'est ce qu'une partie de blitz ?
- 3.2 Que signifie « pat » ?
- 3.3 Qu'est ce qu'une fin de partie au K.O ?
- 3.4 Pourquoi et quand un joueur d'échecs doit-il dire « j'adoube » ?

IV – SYSTEME MOLTER

- 4.1 Dans quel cas utilisez ce système.
- 4.2 Donnez les appariements complets de trois rondes pour 5 équipes de 4 joueurs en 50min+10s
- 4.3 Proposez les horaires des parties sur une seule journée en argumentant votre choix.
- 4.4 Que devez-vous prévoir en cas de forfait général d'une ou plusieurs équipes ?

V – CONNAISSANCE DE LA FEDERATION

- 5.1 Quels sont les clubs qui doivent obligatoirement participer à la coupe de France ?
- 5.2 Quel est le classement estimé d'un benjamin qui débute la compétition ?
- 5.3 Qui est le Directeur des Examens de la DNA et quel est son rôle ?
- 5.4 Par qui est nommé le Directeur Régional d'Arbitrage ?

VI – LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS

Vous arbitrez un match de Nationale 3.

- 6.1 Expliquez le championnat de France des clubs à un journaliste : division ? groupes ? équipes ? joueurs ?
- 6.2 En général, à quelle heure débutent les parties ? A quelle heure doit-on vous donner les compositions d'équipes ?
- 6.3 Qui doit fournir les jeux, les pendules et les feuilles de parties ?
- 6.4 Pour chaque équipe, combien de joueurs mutés peut-on aligner ?
- 6.5 Vous devez transmettre les résultats : à qui ? Quand ? Comment ?

I – TERMES ÉCHIQUÉENS

- 1.1 Sonnenborn-Berger (Livre de l'Arbitre, départages 1.2.2.1)
Système de départage qui consiste à ajouter la somme des points des adversaires que le joueur a battu à la demi-somme des points des adversaires que le joueur a annulé.
- 1.2 Système de Scheveningen (Livre de l'Arbitre, 2.1 Tournoi « toutes-rondes »)
Système d'appariement permettant de faire jouer un groupe de joueurs contre un autre groupe de joueurs sans que les membres d'un même groupe se rencontrent entre eux.
- 1.3 Protocole de Varma (Livre de l'Arbitre, 2.1 Tournoi « toutes-rondes » C.07)
Système d'appariement pour les tournois « toutes-rondes » permettant d'éviter que des joueurs de même affinité (club, ligue, fédération, ...) ne se rencontrent lors des trois dernières rondes.
- 1.4 Système de Berlin (Livre de l'Arbitre, 2.4, paragraphe 4)
Système de départage en match par équipes valorisant les gains aux premiers échiquiers.

II – LES COMPETITIONS

- 2.1 Un joueur titulaire d'une licence B peut-il participer à un open joué à la cadence « 60 minutes » ?
Les cadences ≥ 60 minutes sont considérées (depuis juillet 2009, voir BAF 122) comme des cadences longues, il est donc impératif de posséder une licence A pour jouer cet open.
- 2.2 La coupe d'un club (élimination directe) compte 12 joueurs. Quel sera le nombre d'exempts au 1er tour ?
(Livre de l'Arbitre, 2.3 Coupe). On cherche les puissances de 2, on trouve celle directement supérieure à 12 soit 2 puissance 4 qui est égale à 16. Le nombre d'exempts au premier tour est de 16-12 soit 4.
- 2.3 Cadence «2h Ko» : citez une cadence Fischer équivalente ? (Livre de la Fédération, art8 p 2.0.3)
2h KO = 1h30+30s par coup (avec une seule phase de jeu, on se base sur 60 coups pour calculer l'incrément soit 30s x 60 coups = 30 minutes ce qui donne bien 1h30 +30minutes = 2h KO).
- 2.4 A qui appartient la feuille de partie ? (Livre de l'Arbitre, Règles du jeu – art 8.3)
La feuille de partie appartient à l'organisateur de la manifestation.

III – VOCABULAIRE

- 3.1 Qu'est ce qu'une partie de blitz ? (Livre de l'Arbitre, Règles du jeu – annexe - art 16.1)
Une partie de blitz est une partie où tous les coups doivent être joués dans un temps limité de moins de 15 minutes pour chaque joueur (en comptant l'incrément).
- 3.2 Que signifie « pat » ? (Livre de l'Arbitre, Règles du jeu – art 5.2.a)
Le pat est une situation de jeu où le joueur au trait n'a aucun coup légal et où son roi n'est pas en échec. Cette situation met immédiatement fin à la partie. La partie est déclarée nulle.
- 3.3 Qu'est ce qu'une fin de partie au K.O ? (Livre de l'Arbitre, Règles du jeu – art 10.1)
C'est la phase d'une partie où tous les coups restants doivent être exécutés dans un temps limité.
- 3.4 Pourquoi et quand un joueur d'échecs doit-il dire « j'adoube » ?
(Livre de l'Arbitre, Règles du jeu – art 4.2) Pour rectifier la position d'une ou plusieurs pièces sur leur case, il doit le faire lorsqu'il a le trait et le dire avant de rectifier la position.

IV – SYSTEME MOLTER

- 4.1 Dans quel cas utilisez ce système. (Livre de l'Arbitre, 2.2 Tournoi au système Molter)
On utilise ce système pour réaliser des tableaux d'appariements dans des compétitions par équipes se jouant en un nombre réduit de rondes.
- 4.2 Donnez les appariements complets de trois rondes pour 5 équipes de 4 joueurs en 50min+10s
(Livre de l'Arbitre, 2.2 Tournoi au système Molter – Tableau n°8)
- 4.3 Proposez les horaires des parties sur une seule journée en argumentant votre choix.
La cadence est de 50min+10s par coup, si les joueurs ne dépassent le 60^e coup les parties dureront 2h, il faut se prévoir une marge au cas où. Exemple : ronde 1 à 10h, ronde 2 à 13h et ronde 3 à 16h.
- 4.4 Que devez-vous prévoir en cas de forfait général d'une ou plusieurs équipes ?

(Livre de l'Arbitre, 2.2 Tournoi au système Molter) Il sera toujours prudent d'envisager la défection d'une, voire de plusieurs équipes et de préparer plusieurs tournois le cas échéant.

V – CONNAISSANCE DE LA FEDERATION

- 5.1 Quels sont les clubs qui doivent obligatoirement participer à la coupe de France ?
(Livre de la Fédération Règles générales – art 1.3 – p2.2.1) Les clubs du Top16, Nationales 1, 2 et 3 doivent s'inscrire en coupe de France, sous peine d'être exclues de leur championnat.
- 5.2 Quel est le classement estimé d'un benjamin qui débute la compétition ?
(Livre de la Fédération Règles générales – art 5 – p2.0.2) Un benjamin sans classement sera estimé à 1199
- 5.3 Qui est le Directeur des Examens de la DNA et quel est son rôle?
(Livre de l'Arbitre – Règlement intérieur de la DNA – art 3.8)
Mr BASSARD Edouard a pour rôle d'organiser les sessions d'examens, de l'envoi des sujets à la gestion de la correction des copies.
- 5.4 Par qui est nommé le Directeur Régional d'Arbitrage ?
(Livre de l'Arbitre – DNA – art 5.2)
Il est nommé par le président de Ligue en approbation avec le comité directeur de la Ligue.

VI – LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS

Vous arbitrez un match de Nationale 3.

- 6.1 Expliquez le championnat de France des clubs à un journaliste : division ? groupes ? équipes ? joueurs ?
(Livre de la fédération – Championnat de France des clubs – p 2.1.1)
C'est un championnat annuel, 4^e division nationale, comprenant 160 équipes réparties en 16 groupes de 10 équipes. Chaque équipe rencontre les neuf autres équipes de son groupe. Chaque équipe est composée de 8 joueurs avec au maximum trois étrangers et au minimum une féminine.
- 6.2 En général, à quelle heure débutent les parties ? A quelle heure doit-on vous donner les compositions d'équipes ?
(Livre de la fédération – Championnat de France des clubs – art 2.3 - p 2.1.1)
Les parties débutent normalement à 14h15. Les compositions des équipes doivent être remises par les capitaines d'équipes au moins quinze minutes avant.
- 6.3 Qui doit fournir les jeux, les pendules et les feuilles de parties ?
(Livre de la fédération – Championnat de France des clubs – art 2.6 - p 2.1.4)
Les jeux, pendules et feuilles de parties sont fournies par les clubs qui accueillent et qui participent à la compétition.
- 6.4 Pour chaque équipe, combien de joueurs mutés peut-on aligner ?
(Livre de la fédération – Championnat de France des clubs – art 3.7.h – p 2.1.7)
On ne peut pas aligner plus de trois joueurs mutés, exception pour les équipes promues en Nationale 1 qui peuvent jouer avec quatre joueurs mutés.
- 6.5 Vous devez transmettre les résultats : à qui ? Quand ? Comment ?
(Livre de la fédération – Championnat de France des clubs – art 3.11 – p 2.1.7)
Le résultat doivent être transmis au directeur de groupe, par téléphone, SMS, fax ou email au plus tard à 22h. Le PV de la rencontre sera expédié le lendemain par courrier.

Vous êtes l'arbitre principal d'un tournoi au système suisse dont les résultats sont sur la page suivante.

I – Abréviations

- 1) expliquez les abréviations f, ff, m, mf, g, gf.
- 2) expliquez l'acronyme PAPI.
- 3) que signifie EXE ?
- 4) que signifie à la ligne 37 >46B et à la ligne 46 <37N ?

II – Départages

Calculer pour les joueuses 1 et 2 les départages suivants :

Kashdan
Cumulatif
Buchholz

III – Calcul des prix

Les prix annoncés au classement général sont : 500, 400, 300, 250, 200 et 150 euros.

Calculer les sommes à distribuer aux joueuses selon les 3 systèmes de répartition des prix en utilisant le classement final de la page suivante.

IV – Tournoi rapide

- 1) si la cadence est de 20 min. KO, quelle est l'indemnité de l'arbitre ?
- 2) calculer la variation d'Elo rapide des joueuses 1 et 20.

V – Tournoi FIDE

- 1) si la cadence est de 1h30 + 30 s/c pour toute la partie et les 9 rondes se jouent en 5 jours, quelle est l'indemnité de l'arbitre ?
- 2) si l'inscription est de 50 euros pour les adultes et 25 euros pour les jeunes, calculez (en détaillant) les droits d'homologation.
- 3) si la joueuse 19 possède un classement national de 1980 et ses 9 adversaires ont un Elo FIDE, calculer la performance FIDE de cette joueuse.
- 4) si cette joueuse a déjà réalisé une performance FIDE en compétition par équipe la saison passée (performance à 1820 contre 5 adversaires), calculer son premier Elo FIDE ?

Grille de résultats après la ronde 9

					Rd1	Rd2	Rd3	Rd4	Rd5	Rd6	Rd7	Rd8	Rd9	Pts
1	mf	Mathilde	2330	Sen	+29N	+17B	-4N	+14B	+10N	+9B	=2N	+3B	+6N	7,5
2	mf	Marine	2240	Sen	+42N	+11B	+28N	+3B	-9N	+16B	=1B	+4N	+7B	7,5
3	g	Pauline	2510	Sen	+23B	+20N	+5B	-2N	+7B	+4B	+9N	-1N	+15B	7
4	m	Sylvie	2370	Sen	+37N	+33B	+1B	=9N	+6B	-3N	+5B	-2B	+16N	6,5
5	mf	Oceane	2150	Sen	+32N	+14B	-3N	=28B	+21N	+12B	-4N	+11B	+9N	6,5
6	ff	Natacha	2210	Jun	+35N	+25B	+15N	=12B	-4N	=28B	+20N	+17B	-1B	6
7		Sophie	2090	Sen	-26B	+27N	+22B	+24N	-3N	+14B	+28N	+16B	-2N	6
8		Esther	2100	Sen	+41N	-15B	+29N	=21B	-28N	=31B	+30N	+12B	+17N	6
9	gf	Maria	2430	Sen	+21N	+10B	+16N	=4B	+2B	-1N	-3B	+13N	-5B	5,5
10	ff	Cecile	2120	Pup	+27B	-9N	+13B	+19N	-1B	+22N	-17B	=20N	+21B	5,5
11		Ambre	2070	Sen	+34B	-2N	+30B	+15B	=12N	-13N	+18B	-5N	+24B	5,5
12	mf	Romane	2180	Sen	+24B	=13N	+18B	=6N	=11B	-5N	+21B	-8N	+22B	5,5
13		Carole	1950	Cad	+45N	=12B	-10N	+33B	+31N	+11B	-16N	-9B	+25N	5,5
14	ff	Claire	1930	Sen	+44B	-5N	+26B	-1N	+24B	-7N	=23B	+29N	+20B	5,5
15	f	Tatiana	2390	Jun	+22B	+8N	-6B	-11N	+23B	-17N	+29B	+19N	-3N	5
16	mf	Estelle	2220	Sen	+30B	+19N	-9B	+20N	+17B	-2N	+13B	-7N	-4B	5
17		Adeline	2080	Sen	+43N	-1N	+23B	+32B	-16N	+15B	+10N	-6N	-8B	5
18		Valerie	2170	Sen	+31B	-28N	-12N	+37B	+29N	-20B	-11N	+30B	+34B	5
19		Lucie	1980	Ben	+36N	-16B	+37N	-10B	+35N	-21B	+31N	-15B	+28N	5
20		Lea	2050	Jun	+38N	-3B	+35N	-16B	+30N	+18N	-6B	=10B	-14N	4,5
21		Aurelie	1910	Sen	-9B	+26N	+34B	=8N	-5B	+19N	-12N	+36B	-10N	4,5
22		Isabelle	1880	Sen	-15N	+41B	-7N	+26B	+32N	-10B	=25N	+28B	-12N	4,5
23		Arielle	1820	Min	-3N	+38B	-17N	+36B	-15N	+43B	=14N	-25B	+33N	4,5
24		Emma	1740	Cad	-12N	+45B	+25N	-7B	-14N	=36B	+43N	+35B	-11N	4,5
25		Oriane	2010	Min	+39B	-6N	-24B	-31N	+34B	+37N	=22B	+23N	-13B	4,5
26		Meggy	1570	Jun	+7N	-21B	-14N	-22N	+40B	-35B	=41N	+43B	+36N	4,5
27		Anny	1660	Vet	-10N	-7B	-36N	+45B	+38N	-30B	+40N	=41B	+35N	4,5
28		Agnes	1920	Sen	+46N	+18B	-2B	=5N	+8B	=6N	-7B	-22N	-19B	4
29		Marion	1860	Sen	-1B	+43N	-8B	+34N	-18B	+32N	-15N	-14B	+41N	4
30		Mailys	1790	Min	-16N	+36B	-11N	+38B	-20B	+27N	-8B	-18N	+39B	4
31		Zoe	1690	Min	-18N	+46B	=33N	+25B	-13B	=8N	-19B	-34N	+38N	4
32		Sarah	1690	Min	-5B	+44N	+42B	-17N	-22B	-29B	+38N	-33N	+43B	4
33		Emilie	1960	Sen	+40B	-4N	=31B	-13N	-43N	+45B	=35N	+32B	-23B	4
34		Anais	1560	Jun	-11N	+42B	-21N	-29B	-25N	+44B	+45N	+31B	-18N	4
35		Amelie	1770	Jun	-6B	+39N	-20B	+40N	-19B	+26N	=33B	-24N	-27B	3,5
36		Flore	1490	Pup	-19B	-30N	+27B	-23N	+42B	=24N	+37B	-21N	-26B	3,5
37		Chloe	1730	Sen	-4B	+40N	-19B	-18N	+39B	-25B	-36N	=44N	>46B	3,5
38		Jasmine	1520	Sen	-20B	-23N	+44B	-30N	-27B	+42N	-32B	+46N	-31B	3
39		Manon	1510	Pup	-25N	-35B	+46N	-43B	-37N	-41B	+42N	+45B	-30N	3
40		Fanny	1480	Min	-33N	-37B	+41N	-35B	-26N	EXE	-27B	-42B	+45N	3
41		Patricia	1620	Sen	-8B	-22N	-40B	-44N	EXE	+39N	=26B	=27N	-29B	3
42		Lamy	1810	Sen	-2B	-34N	-32N	+46B	-36N	-38B	-39B	+40N	+44B	3
43		Lisa	1560	Ben	-17B	-29B	=45N	+39N	+33B	-23N	-24B	-26N	-32N	2,5
44		Cathy	1450	Pou	-14N	-32B	-38N	+41B	-45N	-34N	+46B	=37B	-42N	2,5
45		Nina	1450	Ben	-13B	-24N	=43B	-27N	+44B	-33N	-34B	-39N	-40B	1,5
46		Noemie	1210	Ben	-28B	-31N	-39B	-42N			-44N	-38B	<37N	0

Corrigé de l'UV2 - session de novembre 2009

I.1) Abréviations dans PAPI

Dans PAPI	Signification	Abréviations officielles
f	Maître de la FIDE	MF
ff	Maître de la FIDE Féminin	MFF
m	Maître International	MI
mf	Maître International Féminin	MIF
g	Grand Maître	GM
gf	Grand Maître Féminin	GMF

NB : l'abréviation GMI (que l'on voit souvent sur internet, dans des revues et dans certaines copies de candidats) n'existe pas dans le texte officiel de la FIDE.

2) PAPI = Programme d'Appariement Pour Internet (logiciel conçu par l'Arbitre International Erick Mouret)

3) EXE = Exempt

4) Ligne 37 >46B signifie : le joueur 37 (apparié avec les blancs) gagne par forfait contre le joueur 46.

II. Départages

	Kashdan	Buchholz	Cumulatif
Joueuse n°1	31	52,5	36,5
Joueuse n°2	31	50	38,5

III. Calcul des prix

Classement	Points	Place réelle	Partage équitable	Système Hort
1re	7,5	500	450	475
2e	7,5	400	450	425
3e	7	300	300	300
4e	6,5	250	225	237,5
5e	6,5	200	225	212,5
6e	6	150	50	100
7e	6	0	50	25
8e	6	0	50	25

IV. si c'est un tournoi rapide

1) Avec la cadence de 20 min. KO (et 9 rondes en une journée), l'indemnité de l'arbitre est :
$$I = (K \times R \times P) + (D \times P)$$

$I = (0,4 \times 9 \times 15) + (1800/1500) \times 15 = 72 \text{ euros}$
Attention, ce texte sur l'indemnité a été modifié au 1er janvier 2010.

2) Variation Elo rapide :

La joueuse n°1 a un Elo rapide de 2330 (=Ia).

L'intervalle de compatibilité est de ± 320 points, c'est à dire : 2010-2650.

Les parties des rondes 1 et 4 sont incompatibles.

$Ea = (2080+2370+2120+2430+2240+2510+2210)/7 = 2280$

Score : $5,5/7 = 0,7857$ ce qui donne $dp = 226$ (valeur arrondie, l'interpolation n'était pas demandée).

$Pj = 2280 + 226 = 2506$, performance supérieure au elo rapide initial (Ia).

$Pj > Ia$ et $Nj > 6$ donc $Ij = Pj$ arrondi à la dizaine = **2510**

La joueuse n°20 a un Elo rapide de 2050.

L'intervalle de compatibilité est : 1730-2370.

Les parties des rondes 1 et 2 sont incompatibles.

$Ea = (1770+2220+1790+2170+2210+2120+1930)/7 = 2030$

Score : $3,5/7 = 0,5$ ce qui donne $dp = 0$

$Pj = 2030$, performance inférieure au elo rapide initial.

$Pj < Ia$ donc $Ij = (2030 \times 7 + 2050 \times 7)/14 = 2040$

V. si c'est un tournoi homologué FIDE

1) Avec la cadence est de 1h30 + 30 spc pour toute la partie et 9 rondes en 5 jours, l'indemnité de l'arbitre est : $I = (A+B+C+D) \times P = 16 \times 15 = 240 \text{ euros}$

$A = 9$, $B = 46/20$ arrondi à 3, $C = 12/10$ arrondi à 2, $D = 1800/1500$ arrondi à 2

On vérifie que 240 est bien compris entre $5 \times 42 = 210$ et $5 \times 78 = 390$.

Attention, ce texte sur l'indemnité a été modifié au 1er janvier 2010.

2) Les droits d'homologation sont égaux à 7% des inscriptions. L'inscription des joueurs titrés (GM, GMF, MI et MIF) est gratuite dans un tournoi FIDE.

Adultes	16	x	50	=	800
Jeunes	22	x	25	=	550
Invitées	8	x	0	=	0
	46		Total		1350 euros

$1350 \times 7\% = 94,50 \text{ euros}$

3) La joueuse 19 possède un Elo FFE de 1980 et ses 9 adversaires sont classés FIDE, donc elle réalise une **performance FIDE** sur 9 rondes :

Classement moyen des adversaires : $(1490+2220+1730+2120+1770+1910+1690+2390+1920)/9 = 1915,5$

Score = $5/9 > 50\%$ donc $Ru = Ra + 12,5 = 1915,5 + 12,5 = 1928$

4) Premier Elo FIDE

1^{re} performance à 1820 contre 5 adversaires (on suppose un score de 2,5/5 contre une moyenne à 1820)

2^e performance à 1928 contre 9 adversaires (5/9 contre une moyenne à 1915,5)

Moyenne des 14 adversaires : $((1820 \times 5) + (1915,5 \times 9))/14 = 1881,4$

Score : $(2,5+5)/14 = 7,5/14$ soit 0,5 point au dessus de 50%

Le premier classement FIDE sera : $1881,4 + 12,5 = 1894$



Journal d'un arbitre, Stephen Boyd : notes de Khanty-Mansiysk (Coupe du Monde 2009)

Fin septembre j'ai été invité par la FIDE à faire partie de l'équipe d'arbitrage de la Coupe du Monde 2009. J'étais ravi d'accepter car de telles occasions se présentent rarement. Bien sûr, il y a un certain nombre de démarches à faire pour obtenir le visa, mais ça se passe bien en passant par une agence.

19/11 Finalement après une très longue attente, je suis en route pour la Russie. Est-ce que j'ai oublié quelque chose ? Mon souci principal : ma correspondance à Moscou pour rejoindre Khanty-Mansiysk. Il y a 85 km entre les aéroports. À Paris, il manque un passager et ensuite, la passerelle est coincée ! 1h30 de retard... le stress. Finalement, je passe la douane à Moscou et le chauffeur de taxi m'attend avec un carton à mon nom. Peut-être n'est-il pas trop tard ! J'essaie d'interroger le chauffeur mais il ne parle pas anglais (en fait à part à l'accueil des hôtels, très peu de monde parle anglais en Russie). Il sort de l'aéroport et il passe un coup de fil ...

Que se passe-t-il ? Après une ou deux hésitations, le conducteur fait demi-tour... et il m'amène à l'hôtel. En fait, vu la circulation à Moscou, il est trop tard pour mon avion, mais les organisateurs ont tout prévu, et m'ont réservé l'hôtel et un autre billet d'avion pour partir le lendemain soir. Malheureusement, je manquerai la cérémonie d'ouverture et la réunion avec les joueurs, mais j'arriverai pour la ronde 1.

20/11 Le petit déjeuner est étrange ! Il y a de la salade et de la viande ! Je prends du jus de fruit, un café (hum... la machine fait un drôle de bruit...) et des pancakes roulés. Un taxi vient me chercher dans l'après-midi et m'amène à un troisième aéroport (il y en a paraît-il au moins 3 à Moscou). La circulation est dense mais le taxi ne met qu'1 heure. Sur le trajet, je vois beaucoup de panneaux familiers comme ... Ikea et Auchan. On ne voit que des zones commerciales et de grands immeubles, plantés au petit bonheur la chance. En lisant National Geographic, j'avais appris que Moscou pousse comme un champignon (environ 12 millions d'habitants) mais sans la planification urbaine qui est pratiquée en Europe. J'arrive à l'aéroport et j'ai hâte de faire enregistrer ma grosse valise. Je commence à m'inquiéter quand je vois tout le monde emballer ses valises de plastique ! Mais mon bagage est déjà enregistré et je me demande s'il y a des problèmes de vol. Finalement, le vol pour Khanty se passe bien et en arrivant tout est bien en place dans ma valise. Mais il faut tout de même présenter son ticket de bagage à quelqu'un. À l'arrivée, je m'aperçois que je ne suis pas le seul à avoir un peu de retard. Il y a toute la délégation chinoise et je retrouve également Vlad Tkachiev. C'est avec un grand soulagement que je m'installe enfin à l'hôtel à 2 h du matin. C'est un quatre étoiles et la chambre est très spacieuse. C'est un peu surchauffé car il ne fait que -10°C ! Ca me rappelle le Canada où il est assez courant d'avoir trop chaud à l'intérieur en hiver à cause de l'isolation.

21/11 Je me lève très tard mais deux membres de la commission d'appel ont la gentillesse de m'offrir un café. Je pars à la recherche des arbitres quand tout à coup, l'arbitre en chef surgit de l'extérieur avec 6 autres confrères. Nous sommes en fait 9 arbitres au total. 1 chief, Ashot Vardapetian (*ARM*), 1 député chief, Abdulrahim Mahdi (*UAE*), 2 arbitres, Turdaliev Husan (*UZB*), Alexander Khasin (*RUS*), Dorner Abraham (*ISR*), Igor Bolotinskiy (*RUS*), Faik Gasanov (*AZE*), Anatoliy Bykhovskiy (*RUS*) et moi-même. Comme pour n'importe quelle première ronde, la salle de jeu n'est pas prête et il faut se dépêcher de programmer les pendules, mettre les feuilles de partie et les chevalets sur les 64 tables.



Finalement, nous n'avons que 5 minutes de retard pour le lancement de la ronde. Je dois surveiller 8 échiquiers pendant le premier tour. Des noms intéressants, Svidler, Radjabov, Shirov et Kosteniuk. J'ai aussi

Etienne Bacrot et une vieille connaissance canadienne, Jean Herbert. Mes devoirs consistent à surveiller les joueurs, à noter les temps des pendules tous les ½ heures (en cas de problème de pendule) et à vérifier si toutes les feuilles de partie sont bien remplies, notamment les en-têtes. Ceci s'est avéré particulièrement important pour cette 1^{re} ronde car il y a eu des problèmes de retransmission. Une autre tâche consistait à la fin de la partie à poser les rois sur les bonnes cases pour indiquer le résultat.

22/11 Je commence à m'habituer à mes nouveaux horizons. Pas de grosses performances pour le 1^{er} tour mais beaucoup de départages ... 20 sur les 64 matchs ... ça fait beaucoup !

23/11 Les renforts arrivent ! 14 arbitres locaux sont venus nous prêter main forte car tous les coups des parties de départage sont notés par les arbitres (au cas où un joueur veut réclamer la nulle mais aussi pour avoir un enregistrement des parties). Les joueurs doivent disputer 4 parties rapides de 25 min + 10 s/cp et en cas d'égalité, jusqu'à 5 paires de blitz (5 min + 3 s/cp) et, si besoin, une dernière partie en blitz "mort subite". Entre chaque partie, il y a une pause de 10 minutes. De fait, un match de départage pouvait durer plusieurs heures et j'allais en faire l'expérience.

Je suis l'arbitre du match Pavel Tregubov (RUS), bien connu des Français, et Akobian (USA). (photo). Au début Akobian a l'avantage et il mène 2-1 mais il gaffe dans le 4^e rapide et le match doit se poursuivre en blitz. Et, fait incroyable, les trois premiers matchs de blitz se terminent par l'égalité. Dans le 4^e, Tregubov semble finalement devoir l'emporter mais il laisse passer un mat en un coup ! Pavel est fatigué et il n'arrive pas résister. Score final : 9-7 après 9 h 45 de jeu. Mon rôle a consisté à noter les 14 départages et à signaler la chute du drapeau. Dans les blitz, j'étais assisté d'un arbitre russe. Pourquoi deux arbitres ? Compte tenu du rythme très rapide des fins de parties, chaque arbitre est affecté à une couleur, l'un note les coups blancs et l'autre les noirs, afin d'avoir le score complet ! La FIDE va sans doute réviser ces règles car il ne me paraît pas normal que la durée maximale d'un départage dépasse la durée d'une partie. Lorsque nous sommes rentrés à l'hôtel, il était 1 h 30 !

24/11 Un nouveau tour commence. Je n'ai plus que 4 échiquiers. Le fait le plus notable parmi mes "joueurs" est la présence de Judit Polgar. Ce second tour donne des résultats sensationnels, Ivanchuk, Morozevich, Svidler et Radjabov perdent. Nous connaissons notre premier incident quand Ivanchuk cesse de noter et que l'arbitre en-chef doit intervenir. Une nouvelle fois, je me retrouve avec la partie la plus longue... Par chance, Wang (CHN) l'emportera sur Ganguly (IND) au 85^e coup.



25/11 Il fait -30°C ! Un vrai temps de Sibérie ! Des photos de groupe des arbitres sont prises. Comme dans n'importe quelle équipe d'arbitrage, il y a de la solidarité et je me fais quelques nouveaux amis.

Ivanchuk, Morozevich et Radjabov sont sortis avec les départages ! Mais il y a du boulot pour ma dernière journée à Khanty : 16 départages sur 32 matchs.

26/11 J'arbitre le match Caruana - Dominguez, gagné 3-1 par l'Italien. Le premier téléphone sonne dans la salle à côté du match de Laurent Fressinet. C'est le téléphone d'un de nos arbitres russes assistants et il est rapidement limogé. Il ne reste plus que 3 matchs, qui vont se disputer en blitz. Pour le blitz, j'ai le match Pelletier (SUI) - Chao (CHN). Yannick perd le match. À priori, je ne porte pas chance aux francophones. Judith Polgar remporte son match de blitz, ce qui est bien pour le tournoi. En tout cas, les blitz ne s'éternissent pas et nous avons la chance de prendre un peu de repos avant le vol au petit matin. En fait, comme le nombre de participants est passé de 128 à 32, il faut moins d'arbitres et 5 d'entre nous doivent rentrer.

27/11 Fatigant ce voyage qui dure 20 heures, mais cette fois-ci, pas d'avion manqué. Je suis très heureux de ce séjour, qui ne m'a laissé que de bons souvenirs.

■ Stephen Boyd ■